

# TAFTA CETA ETC. ON Y ÉCHAPPERA PAS !



Photo :

<http://www.cerclledesvolontaires.fr/2013/11/20/stop-tafta-24-novembre-2013/>

**P**endant que les négociations secrètes entre les USA et la Commission européenne achoppent à propos du TAFTA (Traité commercial Transatlantique de libre échange), un traité similaire entre le Canada et l'Europe (CETA) est sur le point d'être signé... et personne n'en parle ! (Voir ci-dessous l'article du Canard enchaîné du 25 mai 2016 consacré aux "avantages" de ce traité).

Le Canada ce n'est pas les USA me direz-vous ! Certes, mais détrompez-vous. 81 % des firmes américaines implantées en Europe possèdent une filiale au Canada, soit, selon l'article en question, plus de 41.000 sociétés. Autant dire que TAFTA et CETA même combat !

Notre Président à beau afficher, de bonne foi ou pas, son opposition au TAFTA tel qu'il est actuellement proposé par les américains, qu'il le veuille ou non, la dictature commerciale américaine des multinationales s'imposera et le processus, comme le montrent les négociations avancées sur le CETA, est déjà malheureusement bien enclenché.

Adieu AOC (Appellation d'Origine Contrôlée), AOP (Appellation d'Origine Protégée), IGP (Indication Géographique Protégée) et autres garants de la qualité de nos produits qui ne voudront rien dire sur les étals nord américains. Vive les nouveaux aliments revisités à la mode américaine qui n'accorde de l'importance qu'aux marques. Adieu aux emplois dans nos filières d'élevage, et vive la mondialisation qui va nous apporter de la bidoche aux hormones et aux OGM. Adieu la défense de nos intérêts devant la justice française ou européenne et vive les tribunaux arbitraux à la solde des grandes entreprises qui paient grassement.

Le réveil risque d'être brutal quand nos compatriotes prendront

conscience de l'imposture de nos dirigeants et il ne fera pas bon être ministre de l'Agriculture et du Commerce dans les prochaines années. Quant à notre santé déjà bien mal menée à cause des saloperies phytosanitaires que nos agriculteurs mettent dans la terre et sur les cultures, sans parler de leurs bêtes qui consomment du soja modifié, n'en parlons pas au risque de ne vouloir plus rien manger.



# Ma cabale au Canada

Si le Tafta, le fameux traité qui vise à faciliter le commerce entre les États-Unis et l'Europe, est encore en pleine négociation, le Ceta, conclu depuis 2014, sera ratifié en septembre par le Conseil européen. Cet accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe va nous donner un bel avant-goût de ce à quoi ça ressemble, le commerce sans obstacle avec l'Amérique du Nord ! Exemple, les AOP et autres indications géographiques protégées. Là-bas, le concept n'existe pas. La seule chose qui est protégée, c'est la marque. La France aura juste réussi à sauver 42 de ses 122 appellations, du jambon de Bayonne au camembert de Normandie. Avec un os, cependant : les autorités canadiennes ont prévenu qu'elles ne veilleraient pas au respect de ces appellations sur leur territoire. Si un gros malin veut produire du jambon de Bayonne made in Canada, elles le laisseront faire !

Autre détail : 75 000 tonnes de viande porcine et 50 000 de viande de bœuf canadiennes vont être exemptées de droits de douane. Cette barbaque viendra évidemment des fermes-usines (3 500 vaches !), qui ont poussé là-bas comme des champignons. La Confédération paysanne a calculé qu'en France les filières bovine et porcine allaient perdre respectivement 6 000 et 10 000 emplois.

Mieux : comme le principe de précaution n'est pas reconnu au Canada, l'UE ne pourra plus retoquer un produit au nom d'une menace pour la santé ou pour l'environnement sans apporter la preuve de sa dangerosité. Mais il y a plus rigolo : le Ceta donne le droit aux multinationales d'attaquer devant un tribunal arbitral la Commission ou un État membre si un règlement leur déplaît parce qu'il risque d'écorner leurs bénéfices. Cette joyeuseté juridique, qui autorise les entreprises à réclamer des dommages et intérêts aux États, a déjà coûté 1,7 milliard de dollars au contribuable canadien depuis l'accord de libre-échange signé il y a vingt-deux ans avec les États-Unis et le Mexique.

Cerise sur le gâteau canadien : grâce au Ceta, les entreprises américaines vont profiter avant l'heure des avantages du Tafta. En effet, 81 % des firmes US présentes en Europe (soit plus de 41 000 sociétés) possèdent une filiale au Canada. Par leur intermédiaire, elles pourront traîner en justice les pouvoirs publics européens et se faire de l'oseille. Au fait, que se passera-t-il si les parlementaires d'un des 28 pays européens décident de voter contre le Ceta ? Rien : une clause discrète prévoit que le traité peut être appliqué de manière provisoire pendant trois ans ! Le commerce, c'est sacré...

